



Le microcrédit personnel accompagné

Comme suite à l'annonce de la FBF (Fédération bancaire française), un nouveau dispositif national destiné à favoriser l'accès au crédit des personnes non éligibles à un financement classique va être mis en place. Il est dénommé microcrédit accompagné (MCA).

Le MCA financera des projets permettant l'accès, le maintien ou le retour à l'emploi ou la réalisation de projets d'insertion sociale. Les emprunteurs devront bénéficier d'un accompagnement social pendant toute la durée de l'opération ; l'accompagnateur sera l'intermédiaire entre l'emprunteur et la banque.

La FBF a élaboré les principes du MCA auxquels adhèrent tous les grands groupes bancaires et qu'elle proposera aux acteurs sociaux (associations ou secteur public). Ces principes définissent le fonctionnement de ce nouveau produit (population cible, rôle de l'accompagnement, mise en œuvre...).

Un responsable MCA a été désigné à la FBF ; il est chargé de la mise en place de ce dispositif en coordination avec les groupes bancaires chacun représentés par un correspondant MCA. Celui-ci participera aux travaux de la profession et définira la politique et l'offre de son établissement.

L'objectif visé pour juin 2010 est qu'au moins un groupe bancaire dans chaque département soit en mesure de proposer en liaison avec les acteurs sociaux locaux une offre de microcrédit accompagné.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2009, 447 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une hausse de 8 % par rapport au premier semestre 2009. Les coupures de 20 euros représentent 44 % des contrefaçons détectées. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent plus de 97 % du total des contrefaçons.

Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation était en moyenne de 12,8 milliards au second semestre 2009.

Médiation du crédit aux entreprises

La Médiation du crédit aux entreprises a contribué depuis son lancement en novembre 2008 à conforter près de 9 025 entreprises dans leur activité ; 1,97 milliard d'euros de crédit ont été débloqués, hors écrasement de dettes, et 175 741 emplois ont été préservés.

Au mois de décembre 2009, la Médiation du crédit a reçu 822 dossiers portant à 20 491 le nombre de dossiers déposés en médiation. Sur ce nombre, 16 904 dossiers (82 % du total) ont été pris en charge par les équipes de médiation. En données cumulées, 14 194 dossiers (84 % des dossiers éligibles) sont désormais instruits et clôturés et le taux de médiation réussie reste stable à 64 %.

Publications au Journal Officiel de la République

1 - Fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance

L'ordonnance n° 2010-76 du 21 janvier 2010 portant fusion des autorités d'agrément et de contrôle de la banque et de l'assurance a été publiée au Journal Officiel du 22 janvier 2010.

2 - Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Le décret n° 2010-69 du 18 janvier 2010 instituant un conseil d'orientation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme a été publié au Journal Officiel du 20 janvier 2010.

3 - Instruments financiers et assurance sur la vie

Le décret n° 2010-40 du 11 janvier 2010 relatif aux conventions entre producteurs et distributeurs en matière de commercialisation d'instruments financiers et de produits d'assurance sur la vie a été publié au Journal Officiel du 13 janvier 2010.

LODEOM : communiqués du ministère de l'outre-mer

1 - Exonération des charges sociales

Le ministère de l'outre-mer a annoncé, en accord avec le ministère du budget, des comptes, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, l'entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2010 du nouveau dispositif d'exonération dégressive des charges sociales issu de la LODEOM (loi pour le développement économiques des outre-mer).

2 - Conseil interministériel de l'outre-mer

Marie-Luce Penchard, ministre chargée de l'outre-mer, a présenté le 12 janvier 2010 l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer du 6 novembre 2009 sur les trois thématiques : prix et concurrence, productions locales et développement endogène, grands projets structurants.

Le dossier est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?mise-en-oeuvre-des-decisions-du-premier-conseil-interministeriel-de-l.html>

3 - « Pôle Outre-mer » à Bruxelles

Dans le cadre des décisions du premier Conseil interministériel de l'outre-mer, un « pôle outre-mer » a été mis en place au début de l'année 2010 au sein de la Représentation permanente de la France auprès de l'Union européenne. Ce « pôle » sera chargé de gérer directement les dossiers les plus importants relatifs à l'outre-mer, de coordonner les dossiers ultramarins traités par les autres diplomates de la Représentation permanente, de faciliter les contacts des parlementaires et des présidents des collectivités de l'outre-mer auprès des institutions européennes.

4 - Aide à la rénovation hôtelière

Le décret n° 2010-89 du 22 janvier 2010 pour l'aide à la rénovation des hôtels situés dans les départements d'outre-mer, à Mayotte, à Saint-Martin et à Saint-Pierre-et-Miquelon a été publié au Journal Officiel de la République du 24 janvier 2010.

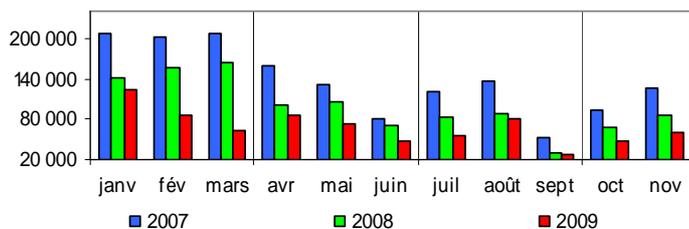
SUIVI DE PLACE ET ACTIVITES DE L'INSTITUT

Début de haute saison touristique : l'activité reste basse

Selon les chiffres de l'INSEE, la fréquentation hôtelière reste atone pour le mois de novembre : le taux d'occupation des hôtels (47 %) chute de 14 points sur un an, en lien avec la baisse du nombre de nuitées à 61 000 (contre 85 000 en 2008 et 126 000 en 2007), alors que le nombre mensuel de chambres offertes est stable par rapport à 2008 (92 000).

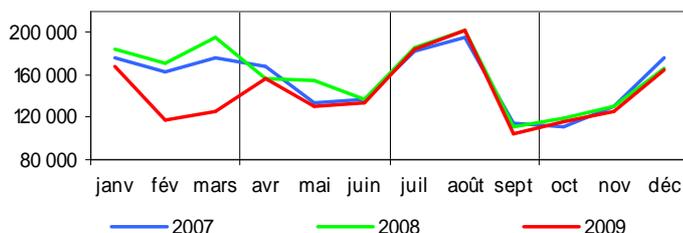
A fin décembre, le nombre de passagers à l'aéroport Pôle Caraïbe (hors transit) pour 2009 est relativement stable (-0,9 %) par rapport au trafic observé en 2008 mais reste bien en deçà des résultats de 2007 à la même période (-6,3 %). Le bilan de l'année demeure médiocre, du fait de la chute d'activité induite par les mouvements sociaux début 2009. Au total, le nombre de mouvements d'avions diminue de 14,5 % par rapport à 2008, et le trafic de passagers enregistre un repli marqué de 9,6 %, soit 182 455 passagers de moins que l'année précédente.

Evolution du nombre de nuitées



Source : INSEE

Evolution du trafic passagers hors transit



Source : Aéroport Pôle Caraïbes

Ralentissement de la dégradation du marché de l'emploi

A fin décembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A s'élève à 51 850 en Guadeloupe et dans les Iles du Nord, soit une hausse de 0,7 % par rapport à novembre et de 11,5 % sur un an. La croissance du nombre de demandeurs d'emploi sur un an ralentit pour la première fois depuis le mois de juin 2009. Cette décélération est toutefois moins marquée que celle observée en France métropolitaine depuis plusieurs mois, ainsi qu'en Guyane à fin décembre.

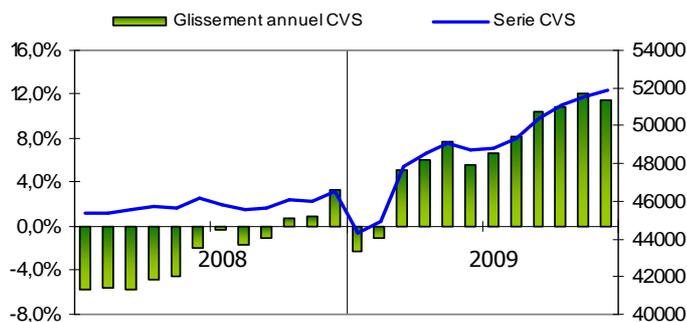
Stabilisation des indicateurs de vulnérabilité

Le nombre de personnes morales en interdit bancaire dont la croissance s'est ralentie au cours de l'année 2009 se stabilise sur un an au mois de janvier 2010 (3 017). Après s'être inscrit en hausse sur un an pour la première fois depuis 5 ans au cours du premier semestre 2009, le nombre de personnes physiques en interdit bancaire (23 202) poursuit sa baisse en glissement annuel (-3 %) pour le quatrième mois consécutif.

Parallèlement, le nombre de dossiers de surendettement déposés à l'IEDOM reste constant par rapport aux mois précédents, mais est en nette diminution par rapport à la même période en 2008 (-22 %) et en 2007 (-17 %).

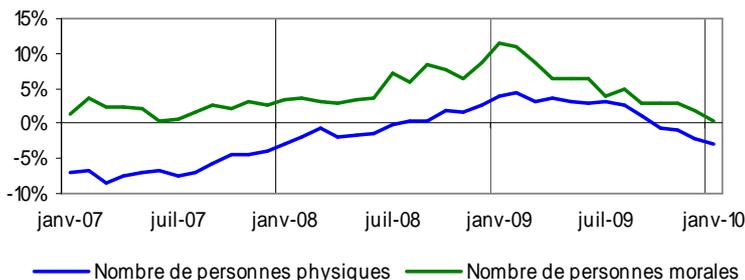
Enfin, les incidents de paiement sur effets de commerce dont le montant total a progressivement augmenté depuis juin 2009 enregistrent une forte diminution tant en valeur qu'en volume à fin janvier 2010 (en variation mensuelle et en glissement annuel).

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A



Source : DTEFP

Evolution du nombre de personnes physiques et morales en interdit bancaire (glissement annuel)



Source : IEDOM

BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Médiation renforcée du crédit pour le secteur du tourisme aux Antilles

Instauré dans le cadre du Conseil Interministériel de l'Outre-mer, la première réunion de médiation du crédit renforcée pour le secteur touristique s'est tenue le 27 janvier en Guadeloupe. Les grands principes du dispositif de médiation ont été rappelés et le point a été fait sur certaines difficultés rencontrées par le secteur du tourisme. A l'issue de la séance, il a été acté la mise en œuvre d'actions de communication pour informer davantage sur le dispositif de médiation du crédit, la constitution d'une cellule spécifique qui se chargera du suivi et de l'accompagnement de la filière, l'élaboration de statistiques mensuelles de médiation spécifiques au secteur, et la tenue de réunions périodiques de ce comité de suivi du secteur du tourisme pour améliorer l'orientation des entreprises.

Réunion d'installation du Groupement d'intervention régional de la concurrence (GIRC) en Guadeloupe

Créé lors du premier conseil interministériel de l'Outre-mer, le GIRC a pour objectif d'accroître la vigilance de l'Etat sur les distorsions de concurrence et les mécanismes de formation des prix. M. Fabre, préfet de région, a procédé à l'installation du GIRC le 26 janvier 2010. Sous la direction de M. Tibilan, directeur départemental de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, trois enquêtes prioritaires seront effectuées en 2010 (les pratiques commerciales dans la grande distribution; la formation des prix des produits importés; et les délais de paiement entre professionnels).

Mise en eau terminée pour le barrage de Dumanoir à Capesterre-Belle-Eau

Après plus de 30 mois de travaux, le barrage de Dumanoir est opérationnel depuis fin janvier. 34 millions d'euros auront été nécessaires pour construire cette retenue d'eau d'une capacité de stockage de 630 000 m³. Cet ouvrage vient renforcer les infrastructures déjà présentes en Guadeloupe pour pallier l'inadéquation spatiale et temporelle entre les besoins et les ressources mobilisables en eau de l'archipel.

Rapport sur le secteur des communications électroniques en outre-mer

Selon le rapport de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) publié début 2010, l'enjeu principal du désenclavement numérique en outre-mer réside dans le développement des offres d'accès internet à haut débit. En effet, alors que l'accès à un service de téléphonie fixe est assuré à un prix abordable sur l'ensemble du territoire national et que les marchés de la téléphonie mobile en outre-mer sont caractérisés par une dynamique concurrentielle accrue par rapport à la métropole, les offres d'accès internet à haut débit restent globalement plus onéreuses que dans l'hexagone, pour un niveau de service moindre. Plusieurs facteurs explicatifs et recommandations sont évoqués.

Plus d'informations sur : http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-dom-080110.pdf

ACTUALITE REGIONALE

Elan de solidarité en Guadeloupe en faveur des victimes du séisme en Haïti

Suite au séisme du 12 janvier 2010 en Haïti, un comité opérationnel technique a été créé en Guadeloupe à l'initiative de l'Etat, du département et de la région pour coordonner et recenser les nombreuses actions en faveur des victimes. L'aide apportée aux sinistrés s'est traduite sous des formes variées (dons en nature, engagements financiers, support logistique...). Une conférence internationale sur l'aide à la reconstruction d'Haïti se tiendra au siège des Nations-Unies au mois de mars.

Plus d'informations sur <http://www.solidariteguadeloupehaiti.com/>

PRINCIPAUX INDICATEURS

		Données brutes	Var. Mens.	Gliss. Ann.	
REFERENCE	Indice des Prix à la consommation - Novembre 2009	119,8	0,3%	-0,6%	
	Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A - Décembre 2009	51 850	0,7%	11,5%	
	Commerce extérieur - chiffres provisoires				
	Exportations - (millions €) - Décembre 2009	8,7	27,1%	-13,6%	
	- Cumul annuel	138,6	-	-14,2%	
	Importations - (millions €) - Décembre 2009	204,8	30,7%	-4,2%	
	- Cumul annuel	1 798,4	-	-23,7%	
	Consommation d'électricité - GWh - Décembre 2009	148,2	0,0%	5,9%	
- Cumul annuel	1 686,8	-	1,6%		
Consommation d'électricité moyenne tension - GWh - Décembre 2009	38,1	3,9%	11,4%		
- Cumul annuel	436,2	-	-1,9%		
VULNERA - BILITE	- Nombre de personnes physiques en interdit bancaire - Janvier 2010		23 202	0,5%	-3,0%
	- Nombre de dossiers de surendettement déposés - Janvier 2010		25	0,0%	31,6%
	- Incidents de paiement	- Montant en milliers €	1 257,2	-31,8%	-6,4%
		sur effet - Janvier 2010	107	-24,1%	-32,7%
	- Nombre de retraits (confiscations) de cartes bancaires - Janvier 2010		451	7,6%	-11,6%
SECTEURS D'ACTIVITE	TRANSPORTS	Trafic aéroportuaire			
		Nombre de passagers - (entrées + sorties) - Décembre 2009	164 563	30,6%	-0,9%
		- Cumul annuel	1 727 978	-	-9,6%
		Nombre de mouvements d'avions - (atterrissages + décollages) - Décembre 2009	2 284	10,0%	-6,4%
		- Cumul annuel	25 608	-	-14,5%
		Trafic portuaire (Cumul annuel) - chiffres provisoires			
	- Trafic net de marchandises (entrées + sorties) - Tonnes - Novembre 2009	2 581 570	-	-15,9%	
	- Nombre de passagers (entrées + sorties) - Novembre 2009	651 640	-	-9,8%	
	Automobile				
	Nombre d'immatriculations de véhicules de tourisme neufs - Novembre 2009	1 055	12,7%	12,8%	
	- Cumul annuel	12 109	-	-7,3%	
	Nombre d'immatriculations de véhicules utilitaires neufs - Novembre 2009	188	-13,4%	-21,3%	
	- Cumul annuel	2 558	-	-14,4%	
BTP	Consommation globale de ciment (tonnes) - Janvier 2010		18 567	-5,2%	19,8%
AGRL.	Exportations de bananes (tonnes) - Novembre 2009		5 133	-30,8%	25,7%
	- Cumul annuel		48 723	-	18,3%

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	taux	1,00%	date d'effet	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal		1,75%		13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt		0,25%		08/04/2009

Taux d'intérêt légal		Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)					
ANNEE	2010 0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009 3,79%	JO du 11/02/09	1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR janvier 2010			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3564%	0,3585%	0,3476%	0,3462%	0,4380%	0,6810%	0,9780%	1,2330%

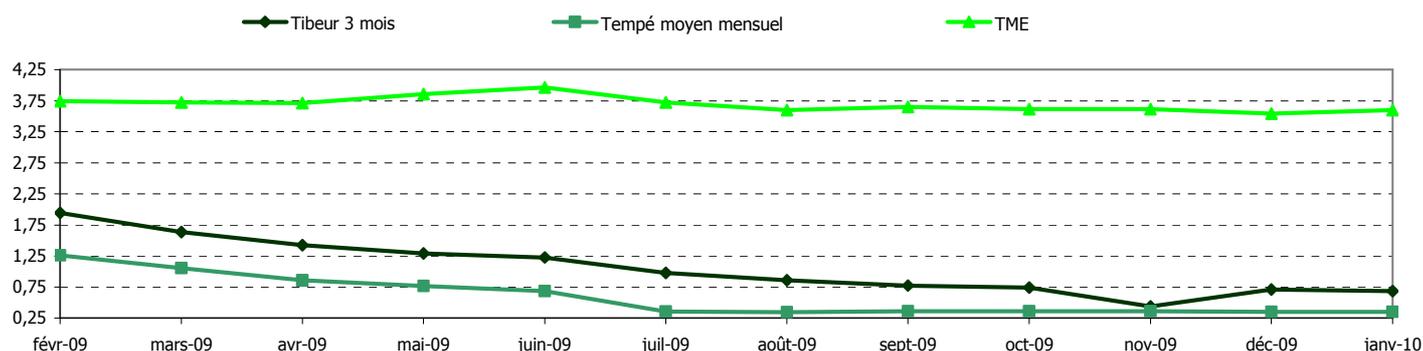
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,61%	3,61%	3,54%	3,60%	3,81%	3,81%	3,74%	3,80%

Taux de l'usure (applicable à partir du premier trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
Prêts immobiliers					
Prêts à taux fixe		6,57%			
Prêts à taux variable		5,92%			
Prêts relais		6,40%			
Autres prêts					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,45%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,71%	Découverts en compte (1)		13,21%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,88%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

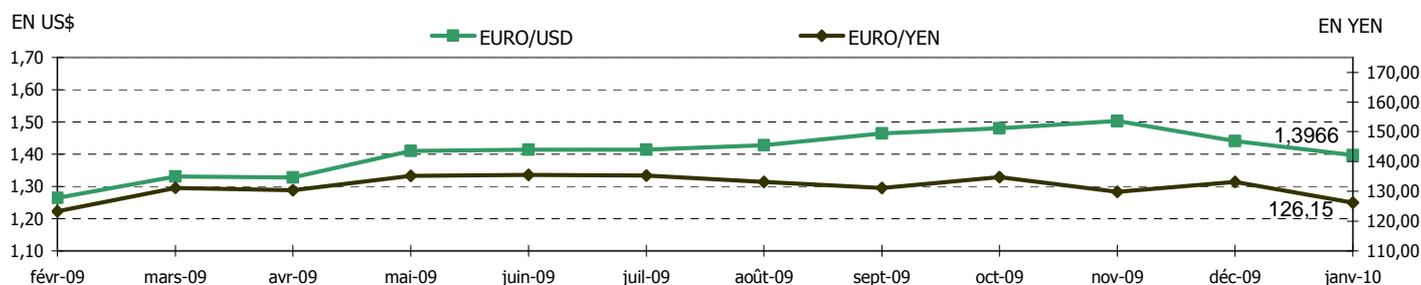
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3966	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,5704	EURO/SRD (Surinam)	3,83390
EURO/JPY (Japon)	126,1500	EURO/BWP (Botswana)	9,51430	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,50010
EURO/CAD (Canada)	1,4924	EURO/SCR (Seychelles)	15,8061	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,3999
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,86660	EURO/MUR (Maurice)	42,4401	EURO/BBD (La Barbade)	2,79340
EURO/SGD (Singapour)	1,9609	EURO/BRL (Brésil)	2,6006	EURO/TTD (Trinité et Toba)	8,88300
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,8470	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,60070	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2985,44	EURO/XCD (Dominique)	3,7711	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK